



BULLETIN D'INSCRIPTION

JOURNEES DEPARTEMENTALES DE L'URIOPSS

A retourner à l'URIOPSS avant le 20 septembre 2013

- ☞ Vous participez à la journée : répondre sur cette page. (I)
- ☞ Vous ne participez pas à la journée : répondre au verso de cette page. (II)

I - Vous vous inscrivez à une journée départementale de l'URIOPSS

EURE-ET-LOIR	☞ le jeudi 26 septembre 2013	☐
CHER	☞ le lundi 30 septembre 2013	☐
LOIR-ET-CHER	☞ le mardi 1 ^{er} octobre 2013	☐
INDRE-ET-LOIRE	☞ le mercredi 2 octobre 2013	☐
INDRE	☞ le jeudi 3 octobre 2013	☐
LOIRET	☞ le vendredi 4 octobre 2013	☐

Inscriptions:

Nom : Prénom : Fonction : Participe au déjeuner ☐

Nom : Prénom : Fonction : Participe au déjeuner ☐

Nom : Prénom : Fonction : Participe au déjeuner ☐

Nom : Prénom : Fonction : Participe au déjeuner ☐

Association ou Organisme.....

Adresse

Mail Numéro Adhérent : CC.....

1 - Inscription (participation aux frais, déjeuner compris)
(ne comprenant pas le Document de rentrée sociale 2013/2014)

- Pour les **adhérents** à l'URIOPSS 23,00 € par personne, soit :

	€
--	---

 (A)
- Pour les organismes **non adhérents** 75,00 € par personne, soit :

	€
--	---

2 - Commande du « Document de rentrée sociale 2013-2014 »

- Coût : 48,00 €** × exemplaire(s) =

	€
--	---

 (B)

Ci-joint un règlement à l'ordre de l'URIOPSS Centre de :

(A) + (B) =

	€
--	---

Copie du présent bulletin d'inscription rempli vaut facture.



II - Vous êtes adhérent mais vous ne pouvez pas participer à une journée départementale

M, Mme ou Mlle

Organisme

Adresse

Mail Numéro Adhérent : CC

- Demande à recevoir le « **Document de rentrée sociale 2013-2014** » pour la préparation des budgets dans les 48 h suivant la journée départementale de son département :

OUI ☐

NON ☐

Coût : 52,27 € franco de port × exemplaire(s) = €

☐ **Règlement ci-joint** par chèque ou CCP à l'ordre de l'URIOPSS

Copie du présent bulletin d'inscription rempli vaut facture.

DOCUMENT DE RENTREE SOCIALE 2013-2014



Attendu chaque automne par les adhérents du réseau UNIOPSS-URIOPSS et par leurs divers partenaires, le document de rentrée sociale porte sur les politiques associatives, l'actualité de l'action sanitaire et sociale, les prévisions économiques, la législation sociale et fiscale en vigueur, etc.

Elaboré par le réseau UNIOPSS/URIOPSS, dans le cadre d'un numéro spécial d'Union Sociale (hors série d'octobre 2013), le document de rentrée sociale s'adresse principalement aux administrateurs et aux cadres du secteur sanitaire, social et médico-social soucieux d'être éclairés tant sur les enjeux politiques que sur l'élaboration des propositions budgétaires 2014.

C'est un outil de gestion qui constitue au quotidien un précieux aide-mémoire.